

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 95

Artikel: Un dernier mot avant la votation

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un dernier mot avant la votation

Tout semble avoir été déjà dit. Il est un point peut-être sur lequel on a moins insisté que sur les autres, parce que les principales intéressées n'ont pas voix au chapitre : c'est sur ce que la Société des Nations apportera aux femmes.

Si comme Association suffragiste, nous protestons purement et simplement contre l'exclusion de la moitié de la population suisse de ce scrutin, dont l'importance se révèle de jour en jour plus grande, comme personne individuelle, nous tenons à relever ce que les femmes suisses auront à gagner à l'adhésion de leur pays à la Société des Nations.

Nous ne méconnaissons nullement, qu'il le soit clairement établi ici, les lacunes de son organisation actuelle et ses erreurs. Mais toute œuvre humaine est perfectible, et tout effort vers la réalisation d'un progrès ne peut souvent s'accomplir que par étapes.

Et voici que, pour nous féministes, la Société des Nations a manifesté d'emblée en notre faveur. D'emblée, elle a posé en principe sur un terrain très vaste la reconnaissance de deux des revendications pour lesquelles depuis des années nous luttons, nous épuisant en efforts. Le libre accès des femmes aux mêmes conditions que les hommes à tous les postes de la Société d'abord. Non pas aux places subalternes, aux offices de dactylographes ou d'employées de bureau que l'on nous réserve si volontiers, mais à toutes les fonctions de la Société, ou des services qui s'y rattachent, y compris le Secrétariat, dit expressément l'article 7. Le jour où un pays consentira à se faire représenter par une femme capable et distinguée dans un des organes de la Société, rien n'empêchera donc celle-ci de siéger avec les mêmes droits que ses collègues masculins dans le Conseil ou dans l'Assemblée de la Ligue. Se rend-on toujours compte, dans nos milieux féministes suisses, du progrès immense que constitue cette disposition ?

Et en second lieu, c'est en rapport direct avec la Société des Nations que fonctionnera le Bureau International du Travail, dont le mécanisme est réglé par un ensemble de dispositions spéciales, où nous relevons ceci encore, qui cadre directement avec une autre, et combien importante de nos revendications.

Le salaire doit être égal sans distinction de sexe pour un travail de valeur égale.

Faut-il rappeler ici les luttes qui se déroulent dans tant de professions pour la reconnaissance de ce principe d'élémentaire justice ? Les difficultés qui en entravent l'aboutissement, les préjugés, les égoïsmes qui se mettent à la traverse ?... Et les féministes suisses ne salueraient pas l'avènement de ce progrès que leur apporte la Société des Nations ?

Nous ne voulons pas dire par là que, pour ces deux raisons seules, les femmes puisqu'elles ne peuvent, hélas ! pas voter, doivent faire de la propagande pour l'adhésion. Nous ne croyons pas que leur intérêt spécial doive, en des cas aussi graves, se placer au-dessus de l'intérêt général. Mais la reconnaissance de deux principes féministes, qui sont justes, et par cela même d'un intérêt moral général, s'allie ici avec une œuvre féconde d'une portée infinie d'humanité et de paix. Une de celles à propos de laquelle le pasteur Ragaz a pu rappeler la parole biblique : « De leurs glaives, ils forgeront des socs de charrue, de leurs lances des serpes ; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre. » « Les siècles, ajoute-t-il, ont les uns après les autres regardé à la réalisation de cette prophétie. Maintenant, elle surgit des flots sanglants d'un nou-

veau déluge, et devient un fait tangible d'une nouvelle époque de l'histoire du monde. La guerre est vaincue, les épées sont brisées, la justice et l'amour l'emportent sur la violence, et la terre haletante dans le sang et le meurtre qu'ont accumulés les siècles passés voit se lever sur les peuples un nouveau soleil. ¹ »

Et c'est pourquoi nous avons tenu, qu'en cette heure historique, la voix du *Mouvement Féministe*, qui est celle de beaucoup de femmes conscientes de leur responsabilité, se fit entendre elle aussi.

E. Gd.

VIII^{me} CONGRÈS de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (Genève, 6-12 Juin 1920)

Depuis que notre dernier numéro a paru, bien des points du programme se sont encore précisés, et d'importantes nouvelles reçues, soit par le Secrétariat international, soit par le Comité suisse d'organisation, permettent toujours davantage d'affirmer tant l'intérêt capital de ce Congrès que la sympathie qu'il rencontre dans tous les milieux.

La plus grosse de ces nouvelles est sans contredit celle que le Comité suisse a reçue le jour même où le *Mouvement Féministe* sortait de presse : la concession de la cathédrale de St-Pierre, le dimanche 6 juin à 11 h. et quart du matin, pour le sermon que prêchera Miss Maude Royden, un des prédicateurs les plus renommés de l'église de City Temple à Londres. Il y a là évidemment un signe des temps qui prouve à quel point notre cause a progressé. Que le Consistoire de l'Eglise nationale de Genève et le Conseil de paroisse de St-Pierre aient, sans restriction aucune, accordé à une femme le droit de prêcher dans le temple qui invoque à la fois, et tout le passé de Genève et la mémoire de Calvin, dans cette cathédrale d'où est partie la Réforme et qui est si intimement liée à toute notre histoire, qu'elle est la pierre angulaire de toute la vie religieuse et patriotique de Genève... c'est véritablement la preuve que quelque chose est changé. La femme n'est plus l'être frivole et subalterne à qui on interdit les grands envols de la pensée et les larges élans de l'éloquence sacrée : c'est une conscience, une âme qui a le droit, tout comme un homme, de proclamer sa foi du haut d'une chaire, et cela dans l'enceinte religieuse qui, seule peut-être en son genre avec St-Pierre de Rome, incarne l'irrésistible grandeur d'une idée.

Pour nous, suffragistes de Genève, c'est avec une émotion profonde que nous irons le 6 juin à St-Pierre entendre Miss Royden. Nous n'y invoquerons pas seulement sous la voûte gothique tout le passé de traditions huguenotes qui nous tient si fort à cœur, à nous qui, comme les réfugiés réformés d'autrefois, bataillons pour le triomphe d'une cause : nous y saluerons aussi l'avenir. Un avenir que devinait déjà, dans une prédication qui produisit grand effet, voici deux ans, un ami regretté de notre cause : le pasteur Vallotton de Lausanne ; mais qu'il ne croyait pas encore si proche : la reconnaissance absolue de l'égalité spirituelle et morale de l'homme et de la femme. Egalité que l'Evangile a proclamée, mais sur laquelle les préjugés masculins ont trop souvent jeté l'obscurité de leurs sophismes.

Ajoutons, pour répondre à une question qui nous a été fréquemment posée depuis que la presse quotidienne a répandu la nouvelle, que Miss Royden prêchera en anglais, et qu'il ne peut être question de songer à traduire son sermon. Toute la gran-

¹ *Neue Wege*, avril 1920.